

RELOOKE TON CLUB HOUSE

Critères de sélection (évaluation des candidatures)

Les dossiers complets sont évalués par la FFT selon les critères suivants :

1. Qualité du dossier de candidature

- Formulaire complet et conforme au cahier des charges.
- Cohérence des besoins exprimés et pertinence des travaux envisagés.

2. Indicateurs de performance du club (Power BI)

- Taux de fidélisation des licenciés.
- Évolution du nombre de licences.
- Taux de remplissage des installations.
- Offres Ten'Up et locations horaires actives.

3. Avis qualitatif de la Ligue

- Pertinence du projet par rapport au contexte local.
- Niveau d'implication du club dans la vie régionale.
- Capacité du club à porter le projet (gouvernance, mobilisation, dynamisme).

4. Potentiel et impact du projet

- Besoin réel de rénovation.
- Potentiel de développement du club (adhérents, recettes, attractivité).
- Impact attendu sur la convivialité et la vie associative.
- Cohérence avec les orientations fédérales et l'image du réseau FFT.

5. Visite d'évaluation

- Confirme la pertinence et la faisabilité du projet.
- Analyse de l'état du club house, de l'adéquation avec les besoins et du potentiel de valorisation.

